Konkurse Faillites Fallimenti

No 128 Freitag, 05.07.2002 120. Jahrgang

- Débitrice: SB Bulican Sàrl, chemin des Bourratoilles 2, 1630 Bulle
- 2. Déclaration de faillite: 08.01.2001
- 3. Suspension de faillite: 17.06.2002

 Suspension de jaunie. 17.00.2002
Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 15.07.2002
Avance de frais: CHF 5'000.00
 Indication: La procédure de faillite est déclarée close sauf si un créancier, dans le délai susmentionné, ne réclame l'avivation et true de it l'avance partitionné par la confidence de la l'exécution et produit l'avance mentionnée pour la cou-verture. Sous réserve du recouvrement d'autres provisi-

6. *Remarques*: exploitation d'une entreprise de gypserie-peinture, d'isolation périphérique et de chape liquide.

Office cantonal des faillites Fribourg 1701 Fribourg

(00544538)